



**AGRICULTURES  
PRODUISONS  
AUTREMENT**

agriculture  
gouv.fr  
alimentation  
gouv.fr

**ÉCOPHYTO**  
**DEPHY** Réseau de Démonstration,  
Expérimentation et Production  
de références sur les systèmes  
économes en PHYtosanitaires

**Colloque DEPHY «Grandes Cultures» Alsace**  
*En marche vers une agriculture économe et performante*

## **DEPHY : une action confortée dans le nouveau plan Ecophyto**

**Rik Vanderervern, adjoint au sous-directeur  
du service de la performance environnementale  
et de la valorisation des territoires au MAAF**

**23 février 2016**





MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

# Architecture du plan *Ecophyto II* (publié le 26 octobre 2015)



Axe 1	<i>Agir aujourd'hui et faire évoluer les pratiques</i>
Axe 2	<i>Améliorer les connaissances et les outils pour demain et encourager la recherche et l'innovation</i>
Axe 3	<i>Évaluer et maîtriser les risques et les impacts</i>
Axe 4	<i>Accélérer la transition vers l'absence de recours aux produits phytosanitaires dans les jardins, espaces végétalisés et infrastructures (JEVI)</i>
Axe 5	<i>Politiques publiques, territoires et filières</i>
Axe 6	<i>Communiquer et mettre en place une gouvernance simplifiée</i>





MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

# La poursuite des actions structurantes, améliorées



- Principal défi : passer à la généralisation des techniques et systèmes économes et performants des pionniers
- Pour cela, le plan Ecophyto II consolide les actions structurantes de la première période du plan comme :
  - DEPHY,
  - CERTIPHYTO,
  - outils de diffusion d'information



# Les nouveautés en termes d'actions

- CEPP
- Soutien aux agro-équipements « reconnus » permettant une réduction significative de l'utilisation des phytos
- 30 000 exploitations agricoles à engager dans l'agro-écologie
- Accompagnement de la loi Labbé et loi TECV (transition énergétique pour la croissance verte) pour les JEVI (Jardins, espaces végétalisés et infrastructures)



# Les nouveautés en termes d'actions

- Une meilleure articulation des actions de réduction des phytos des autres politiques publiques
- Dynamiques collectives et de filières
- Egalement, forte amplification :
  - du soutien au biocontrôle
  - de la mise en oeuvre de la protection intégrée
  - de la surveillance des expositions et des mesures des impacts (phytopharmacovigilance)



# Les finalités actuelles de DEPHY

Eprouver, valoriser et déployer les techniques et systèmes agricoles réduisant l'usage des produits phytosanitaires et économiquement, environnementalement et socialement performants, à partir d'un réseau national couvrant l'ensemble des filières de production et mobilisant les partenaires de la recherche, du développement et du transfert



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

AGRICULTURES  
PRODUISONS  
AUTREMENT

agriculture  
gouv.fr  
alimentation  
gouv.fr





MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

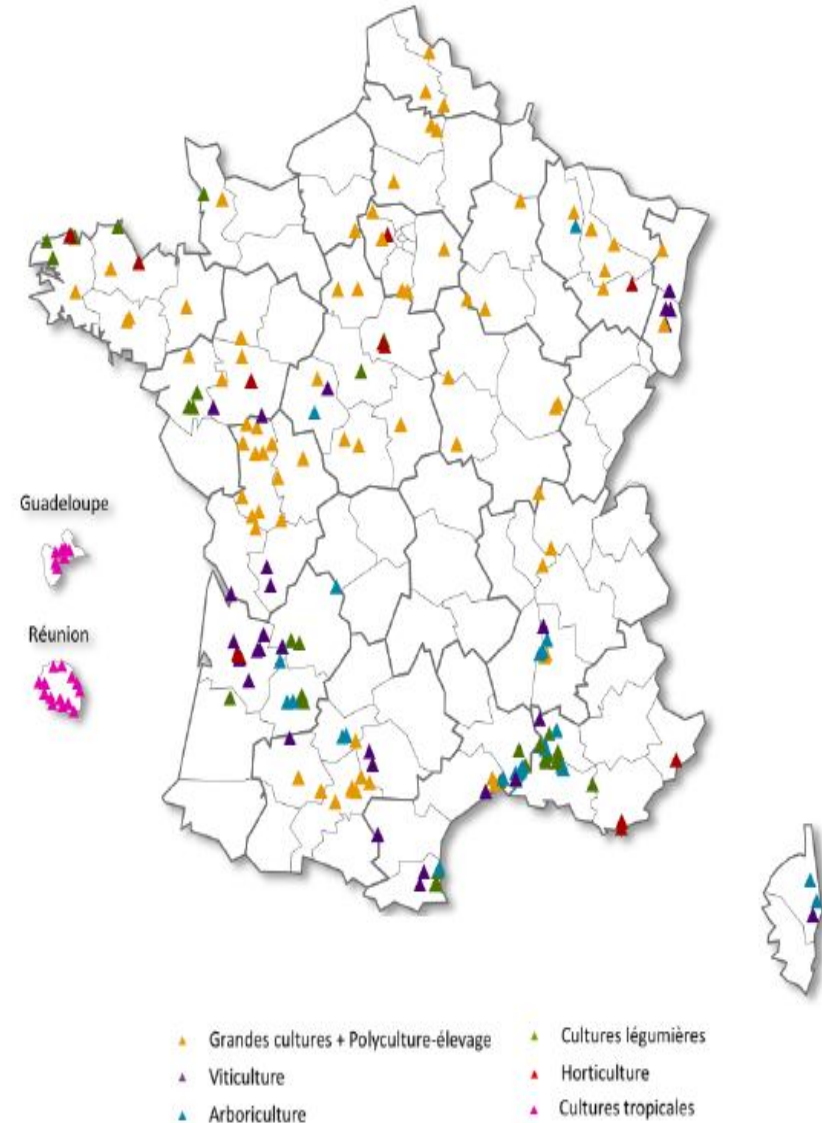
AGRICULTURES  
PRODUISONS  
AUTREMENT

# DEPHY EXPE

Des partenaires autour d'un responsable de projet pour tester des systèmes de culture en rupture (objectif de baisse > 50% de la référence)

- ❖ 41 projets
- ❖ 200 sites
- ❖ 400 SDC testés
- ❖ Couvrant les principales productions végétales

Localisation des sites expérimentaux DEPHY





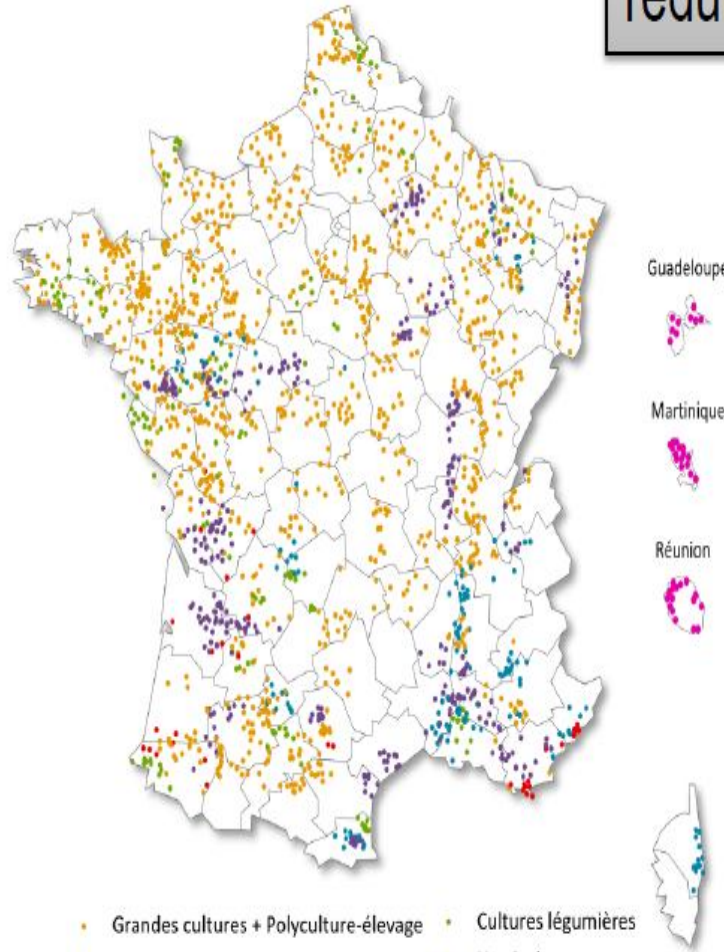
MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

AGRICULTURES  
PRODUISONS  
AUTREMENT

agriculture  
gouv.fr  
alimentation  
gouv.fr

# DEPHY FERME

Localisation des fermes DEPHY



- Grandes cultures + Polyculture-élevage
- Viticulture
- Arboriculture
- Cultures légumières
- Horticulture
- Cultures tropicales

Des agriculteurs et un ingénieur réseau pour travailler individuellement et collectivement la réduction d'usage des produits phytosanitaires

- ❖ 1900 Fermes
- ❖ 185 groupes
- ❖ sur l'ensemble du territoire
- ❖ couvrant les principales productions végétales





## DEPHY dans *Ecophyto II* (1/3) :

- DEPHY mis en avant dans le bilan d'*Ecophyto*
- Une action phare d'*Ecophyto II*, un dispositif conforté
- DEPHY confirmé expressément pour FERME et pour EXPE
- EXPE renforcé avec développement des liens avec l'axe recherche
- DEPHY mobilisé dans la formule 3000 fermes DEPHY / 30000 agriculteurs dans la transition agro-écologique / 300000 agriculteurs professionnels en France





AGRICULTURES  
PRODUISONS  
AUTREMENT

agriculture  
gouv.fr  
alimentation  
gouv.fr

# DEPHY dans *Ecophyto II* (2/3) : 30000 agriculteurs dans la transition agro-écologique

MULTIPLIER PAR 10 LE NOMBRE D'AGRICULTEURS ACCOMPAGNES  
DANS LA TRANSITION VERS L'AGRO-ECOLOGIE A BAS NIVEAU DE  
PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

- Le dispositif DEPHY constituera un socle

Savoir-faire  
Ingénierie  
Références

- DEPHY en interaction avec les 30000 à différents niveaux (agriculteurs, groupes, conseillers & ingénieurs réseau), notamment avec des formes de parrainage / jumelage....



# DEPHY dans *Ecophyto II* (3/3): autres implications de DEPHY

.DEPHY et BSV (bulletin de santé du végétal) : mise à disposition, au bénéfice du dispositif BSV, des observations réalisées dans le cadre du réseau DEPHY

.Rapprocher DEPHY et Certiphyto

.Des liens EXPE / recherche, DEPHY et groupes opérationnels des PEI (partenariat européen pour l'innovation)

.Contribution à la mise au point d'un mécanisme de couverture des risques



AGRICULTURES  
PRODUISONS  
AUTREMENT

agriculture  
gouv.fr  
alimentation  
gouv.fr





MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

AGRICULTURES  
PRODUISONS  
AUTREMENT

# Orientations pour le réseau de FERMEs DEPHY

- Le réseau FERME nécessite d'être **consolidé** (c'est l'objet de la démarche dite de réengagement) et **renové**.
- Le réseau doit être **élargi** progressivement à 3000 exploitations.
- Il est appelé à **contribuer** activement à l'**accompagnement des 30 000** agriculteurs dans la transition vers l'agro-écologie à bas niveau de produits phytopharmaceutiques (action 4 du plan).

agriculture  
.gouv.fr  
alimentation  
.gouv.fr



# Principes à respecter pour le réseau FERME (1/2) :

- l'inscription au coeur du projet agro-écologique ;
- jouer collectif ;
- territorialiser.

## + Condition d'éligibilité :

engagement, a minima, de la totalité de l'atelier et, chaque fois que cela est possible, de la totalité de l'exploitation.



# Principes à respecter pour le réseau FERME (2/2) :

## Inscription dans l'objectif de réduction de 50% de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques en 2025

- Respect de l'étape de réduction minimale de 25 % en 2020 ;
- Pour **les exploitations déjà très économes**, il s'agit de viser la **robustesse et la durabilité** dans tous ses compartiments (économique, environnement, social).
- La situation des **exploitations** participant déjà au réseau mais **n'ayant pas réduit leur dépendance** aux produits phytosanitaires fera l'objet d'une **attention particulière**.



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

AGRICULTURES  
PRODUISONS  
AUTREMENT

agriculture  
gouv.fr  
alimentation  
gouv.fr





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

AGRICULTURES  
PRODUISONS  
AUTREMENT

# Merci pour votre attention

agriculture  
.gouv.fr  
alimentation  
.gouv.fr

